



Le bureau est petite rue Longue, n° 1.

Prix : cinq centimes. N° 28.

# LE NOUVELLISTE LYONNAIS.

## SOMMAIRE.

Nouvelles d'Italie, d'Espagne et de Prusse. — Assemblée nationale. Manifestation en faveur de la Pologne. — Actes officiels. — Bulletin parisien. — Nouvelles locales. — Départements.

Lyon, le 18 mai 1848.

**ITALIE.** — On lit dans l'*Echo des Alpes maritimes* : On vient de nous communiquer une lettre de Pavie, en date du 9, qui nous donne la nouvelle suivante.

« Le bulletin sarde a annoncé que notre roi vient de gagner une bataille sous les murs de Vérone, et qu'il s'est emparé de cette ville. Il y a eu du côté de nos troupes 2,000 morts ou blessés, mais la perte éprouvée par l'ennemi est beaucoup plus grande.

« On dit que Peschiera est en notre pouvoir. »

**ITALIE.** — Rome, 6 mai. — Rome est rendue à la tranquillité. Les portes et le château qui avaient été occupés par la garde civique, ont été évacués par ce corps, d'ordre du ministre de l'intérieur.

On assure, comme fait positif (*per fatto positivo*), que l'ambassadeur d'Autriche recevra demain ses passeports.

Le ministère de l'intérieur a décrété la formation d'un corps de réserve de 6,000 hommes.

Durando doit porter son quartier-général à Montebellino, et se réunira à Zambeccari.

**ESPAGNE.** — Madrid, 10 mai. — Il n'y a plus aucun déploiement de force qu'à la Puerta del Sol où les sentinelles sont doublées.

Quelques précautions extraordinaires ont été prises, hier dans la soirée, afin de procéder au désarmement du régiment dit de Espana, qui a fait le mouvement du 7.

La nouvelle de l'arrestation de M. Olozaga ne s'est point confirmée.

La Prusse a décidément reconnu notre reine. Le comte de Bismarck, ministre de Prusse à Lisbonne, doit être accrédité à Madrid ; notre représentant de Berlin est le général Zarco del Valle.

**SUEDE.** — Stockholm, 5 mai. — On annonce qu'une armée Suédoise de 16,000 hommes, et une armée Norvégienne de 4,000 hommes, partiront dans les premiers jours pour la Scanie et Seeland. On dit que l'Angleterre a promis des secours d'argent.

Le prince Oscar, notre amiral, est parti pour Carlsrona dans le but de mobiliser une partie de la flotte. Il règne un très-grand enthousiasme en faveur des Danois.

**PRUSSE.** — Berlin. — Le gouvernement Suédois ayant déclaré au gouvernement Prussien que dans le cas où des troupes prussiennes franchiraient le territoire du Sutland pour s'emparer d'une province danoise, il enverrait une armée dans l'île de France et dans toute l'île danoise.

Le cabinet prussien a répondu que l'occupation du Sutland, par les troupes prussiennes, ne se rattacherait à aucun projet de conquête du Danemark, ni des royaumes Scandinaves, mais était seulement une mesure de représailles contre la capture de bleus appartenant à des Allemands, de la part des vaisseaux de guerre danois, et une garantie pour en obtenir la restitution. Enfin, il a ajouté que l'occupation cessait dès que le but de cette mesure serait atteint.

## ASSEMBLÉE NATIONALE.

Manifestation en faveur de la Pologne.

Paris, 15 mai 1848.

Toute la ligne des boulevards, depuis la Bastille jusqu'à la chambre, et celle des quais, étaient couvertes d'une foule innombrable. Les corps de métiers, avec leurs drapeaux en tête et les délégués des clubs marchaient pro-

cessionnellement. Les abords du palais de l'Assemblée étaient tellement encombrés que plusieurs représentants n'ont pu pénétrer dans l'enceinte. Malgré la foule qui remplissait les tribunes, nos sténographes ont pu prendre quelques notes au milieu d'un bruit dont il est impossible de se faire une idée ; mais les feuillets qu'ils nous faisaient transmettre ont été arrachés des mains de nos porteurs par la populace. Nous ne pouvons donner sur cette séance que quelques détails très-succincts.

Vers une heure, après la lecture du procès-verbal et de quelques pétitions, le peuple, que la garde nationale ne pouvait pas contenir, est monté pardessus les grilles de l'entrée principale, donnant sur la place, et a commencé à faire irruption, malgré les efforts des sentinelles et des huissiers. La foule est entrée avec quelques drapeaux jusqu'au pied de la tribune ; c'étaient, en particulier, les membres du club Blanqui qui portaient une carte à leur chapeau. Après des tentatives inouïes pour obtenir un peu de silence, la tribune elle-même a été envahie par plus de 30 personnes à la fois, parlant toutes ensemble. Au milieu de ces hommes se trouvaient les citoyens Blanqui, Raspail, Barbès, Louis Blanc, qui se démenaient pour se faire entendre.

Beaucoup d'hommes du peuple aux bras nus leur seraient les mains. M. Louis Blanc, que l'on a monté sur la balustrade a fait un discours qui a été à peu près entendu. Il a réclamé le silence pour que l'on pût lire la pétition en faveur des polonais. Il s'est livré à beaucoup de réflexions sur l'intérêt qu'il portait aux ouvriers.

A la suite de ce discours ont retenti les cris de *vive Louis Blanc* ! Il nous faut un ministère du travail. Après une nouvelle interruption d'une demi-heure, Blanqui a parlé longtemps, et Raspail a lu la pétition.

Cette pétition demande qu'immédiatement on marche au secours des Polonais et qu'il faut que la Chambre le déclare sans désespérer.

Barbès s'est fait entendre deux fois. Dans son second discours il a déclaré qu'un décret allait être rendu à l'effet de prélever un milliard sur les riches. (bravos bruyants).

M. Ledru Rollin a également pris la parole et a réclamé le silence afin que l'Assemblée pût délibérer. Le citoyen Louis Blanc a été porté en triomphe dans l'hémicycle et ensuite reconduit à sa place. On remarquait un grand drapeau sur lequel était écrit : *Club des Jacobins*.

Au moment où nous avons quitté la salle, elle était complètement envahie par la multitude. Les ministres se tenaient immobiles à leurs places.

Plusieurs clubs, les jacobins à la tête, entrent dans la salle : Barbès monte à la tribune et fait la proposition suivante : Que l'Assemblée déclare traître à la patrie, quiconque ferait battre le rappel en ce moment, puisque jusqu'à présent le peuple de Paris ne s'était livré à aucun excès.

Une voix : on bat déjà le rappel.

Barbès. — Alors, je formule la proposition suivante : que l'Assemblée nationale déclare par un vote solennel que le peuple a comparu devant elle sans commettre de violences, pour lui exprimer ses vœux, quiconque ferait battre le rappel serait déclaré traître à la patrie. (Applaudissements)

Huber monte à la tribune et lit la déclaration suivante :

Au nom du peuple français, l'Assemblée nationale est dissoute.

La tribune est envahie ; MM. Bachez et les secrétaires se retirent. Un moment après, un petit drapeau rouge es-

agité et on lit la liste des membres d'un gouvernement provisoire composé de :

Gabet, Barbès, Hubert, Prudhon, Ledru-Rollin, Blanqui, Pierre Leroux et Raspail.

— Voici les notes que nous transmet notre correspondant de Paris sur ce qui s'est passé dans le sein de l'Assemblée nationale.

Les conclusions de la pétition au sujet de la Pologne, sont que la reconstitution de la nationalité polonaise doit être obtenue par les voies diplomatiques ou les armes à la main. (Vive la Pologne ! oui ! oui ! les armes à la main.)

Le citoyen Barbès prend la parole au milieu du bruit. (Vive Barbès !)

M. Bachez, président. — Citoyen, actuellement je vous invite à vous retirer pour nous permettre de vaquer à nos travaux (non, non, oui, oui ! — Citoyen Blanqui, prenez la parole ?)

Le citoyen Barbès. — Mes amis, l'Assemblée a entendu votre pétition ; mais pour qu'elle y fasse droit, il faut que vous vous retiriez... (Non ! non ! Tumulte.)

Le citoyen Blanqui. — Citoyens représentants, les cris que vous entendez sont des cris qui ne sont point menaçants ; ce sont des cris de *Vive la Pologne* ! Le peuple s'est ému aux souffrances d'un peuple ami : il est convaincu qu'une armée jetée sur le Rhin suffirait pour écarter les difficultés diplomatiques. Dans tous les cas, ordonnez et il sera prêt à soutenir cette guerre. Le peuple est encore venu aujourd'hui demander que vous lui procuriez du travail et du pain : il vous demande qu'on ouvre les prisons, et que des actes déplorables comme ceux qui se sont passés dans une ville voisine de la capitale ne se renouvelent plus. Le peuple regrette que des hommes qui se sont dévoués de tout temps à sa cause, soient écartés systématiquement du pouvoir... (Bruit... rumeurs.)

Le citoyen Ledru Rollin. — Voici ce que je vous demande. Vous êtes venus exposer les misères de la Pologne ; vous nous avez fait connaître vos propres misères, vous demandez un ministère du progrès ; vous ne voulez pas être trompés. Eh bien ! je vous promets qu'il sera pris bonne note de vos demandes. Je vous parlerais d'une manière plus complète encore si mes collègues n'étaient absents... Mais, vous comprenez qu'une assemblée délibérante ne peut s'occuper de ces questions au milieu de ce tumulte... Je vous invite donc à vous retirer (Bruit, — non ! non ! — silence), montrez que le peuple de Paris est aussi sage que vaillant.

Le citoyen Lagarde, président des délégués du Luxembourg, monte à la tribune, et réclame de l'Assemblée un ministère du progrès. Il restera dans l'enceinte de l'Assemblée jusqu'à ce qu'on ait décrété ce ministère. (Oui ! oui ! tous !)

A ce moment, un groupe s'empare du citoyen L. Blanc et le porte en triomphe sur les épaules.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

P. S. Une lettre particulière de Paris, qui nous a été communiquée ce matin, annonce que malgré la motion faite au sein de l'Assemblée, de déclarer traître à la patrie quiconque ferait battre le rappel, la garde nationale s'est réunie et s'est rendue en masse à l'Assemblée nationale, d'où elle a chassé à coup de crosses de fusils (tels sont les expressions de la lettre), les Blanqui, les Barbès et autres démagogues à la suite qui l'avaient envahie.

Il parait qu'à la suite de ce coup de vigueur, l'assemblée aurait repris ses délibérations.

P.-S. Le dénouement ci-dessus annoncé est confirmé par des voyageurs partis de Paris, à sept heures du soir, par la malle-poste.

M. Garnier-Pagès était venu lui-même à l'hôtel des postes donner la confirmation de cette nouvelle.

Le *Censeur* annonce, mais sans la garantie, l'arrestation de Blanqui et de quelques autres hommes de ce mouvement.

#### Actes officiels.

Le gouvernement a fait publier dans le *Moniteur* la proclamation suivante :

##### Citoyens,

La République est fondée sur l'ordre ; elle ne peut vivre que par l'ordre. Avec l'ordre seul vous aurez le travail ; avec l'ordre seul, la grande question de l'amélioration du sort des travailleurs peut être éclairée et résolue.

Cette vérité, vous l'avez comprise. La France tout entière a applaudi à votre attitude à la fois si résolue et si calme.

Du jour où des manifestations extérieures, résultats inévitables du premier jour d'une révolution, ont cessé, la confiance a commencé à renaître et avec elle le commerce et l'industrie. Cependant depuis hier, Paris a revu quelques attroupements qui ont jeté dans les esprits des inquiétudes nouvelles. Paris s'en est étonné, non effrayé.

Citoyens, la République est vivante, le pouvoir est constitué, le peuple tout entier se meut au sein de l'assemblée nationale. Le droit et la force sont là ; ils ne sont pas, ils ne peuvent pas être ailleurs. Pourquoi donc des attroupements ? Le droit de réunion, le droit de discussion, le droit de pétition sont sacrés, ne les compromettez pas par des agitations extérieures et imprudentes qui ne peuvent rien ajouter à leur force.

Citoyens, la tranquillité publique est la garantie du travail, la sauvegarde de tous les intérêts : la commission du pouvoir exécutif, convaincue que toute excitation à des manifestations illégales ou incensées tue le travail et compromet l'existence du peuple, saura maintenir avec vigueur et fermeté la tranquillité menacée.

La commission, pour l'accomplissement de ce devoir, fait appel à tous les hommes sincèrement républicains ; elle compte sur cet excellent esprit de la population parisienne qui a jusqu'ici protégé et protégé encore la révolution aussi bien contre la réaction que contre l'anarchie.

Les membres de la commission du pouvoir exécutif.

#### Bulletin parisien.

Voici les bruits qu'on a répandus à la Bourse : on a dit que la chambre avait été envahie par un attroupement de 12 à 15,000 hommes qui se sont réunis ce matin pour faire une manifestation en faveur de la Pologne ; que les gardes mobiles qu'on avait placés aux abords du pont de la Concorde pour en empêcher l'abord au rassemblement, avaient retiré la bayonnette de leurs fusils, et crié avec l'attroupement : *Vive la Pologne !* et qu'enfin l'assemblée avait décidé que la guerre serait déclarée à la Russie.

Nos fonds, ouverts sous la pénible impression de ces bruits, ont été très-faibles pendant la Bourse, mais vers la clôture, ils se sont relevés aux cours d'ouverture ; en ce moment les gardes nationaux se réunissent avec empressement à leurs postes.

— Le ministre de la guerre,

Considérant la nécessité d'augmenter le cadre des officiers des régiments de cavalerie de l'intérieur, pour assurer complètement le service des escadrons mobilisés, décrète :

Art. 1<sup>er</sup>. Chaque escadron des régiments précités comprendra trois sous-lieutenants au lieu de deux.

Art. 2. Il sera pourvu immédiatement aux nouveaux emplois créés par le présent arrêté.

— Le 12 au matin, une compagnie du 12<sup>e</sup> régiment d'artillerie, venant de Bourges, a passé à Poitiers. Elle se rendait à La Rochelle pour travailler à l'armement de la place.

#### Les Artistes en voyage.

Hier, s'est renouvelée à Belleville une scène dont naguère Elleviou offrit le généreux spectacle à la promenade des Champs-Élysées ; une malheureuse chanteuse voilée implorait, d'une voix qui ne manquait pas de charmes, la pitié des promeneurs, en chantant de l'angoureuuses romances.

L'aumône était rare et faible ; Elleviou et sa femme, témoins de l'indifférence du public, s'en émurent et eurent la pensée de venir en aide à l'infortunée ; Elleviou, rabattant son chapeau sur ses yeux, et sa femme rabaisant son voile, joignirent leurs voix et se mirent à chanter plusieurs des morceaux alors en vogue à l'Opéra-Comique. La voix sympathique d'Elleviou arrêta la foule émerveillée, et les aumônes devinrent abondantes et remplirent la corbeille de la chanteuse. La même scène,

comme nous venons de le dire, s'est passée hier à Belleville, au point le plus élevé de la montagne.

Deux artistes de l'Opéra-Comique, en congé en ce moment par suite d'un changement de direction, ont pris pitié d'un pauvre aveugle en chantant de fort jolis morceaux de musique. Ce concert improvisé au profit du malheureux aveugle et de sa famille qui l'accompagnait, a produit en peu d'instants une petite recette que n'eût pas faite en plusieurs semaines l'infortuné. Nous regrettons de ne pas connaître les noms de ces deux artistes ; mais, comme chacun des artistes de l'Opéra-Comique aurait fait sans doute, à l'occasion de qu'on ont fait leurs deux camarades, la reconnaissance du pauvre aveugle peut s'adresser à tous.

#### Nouvelles locales.

L'affiche suivante vient d'être placardée sur nos murs :

##### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Liberté, Égalité, Fraternité.*

Citoyens,

Des bruits absurdes circulent dans la cité, on va jusqu'à colporter une liste de noms composant les membres d'un nouveau gouvernement.

Le Commissaire général de la République vous affirme que tous ces bruits sont sans aucun fondement.

La dépêche télégraphique du 13 est peremptoire, elle ne peut laisser aucun doute.

Toutes les lettres qui sont arrivées aujourd'hui de Paris sont antérieures à cette dépêche.

Que les bons citoyens ne cessent donc pas d'avoir confiance dans la stabilité du gouvernement.

Vive la République !

Fait à Lyon, le 17 mai 1848.

Le commissaire général dans le département du Rhône,  
**Martin BERNARD.**

Ce matin, notre ville a été mise en émoi par la nouvelle que le faubourg de Bresse était barricadé, et que les ouvriers des chantiers nationaux, tous armés et pourvus de cartouches, s'étaient mis en insurrection contre les autorités de la République.

Voici ce qui a donné lieu à cette démonstration qui, jusqu'ici n'a pas eu de caractère précisément offensif.

A la suite de l'arrestation d'une voiture chargée d'ustensiles de fabrique, soi-disant destinés à l'établissement de Jujurieux, appartenant à M. J. C. Bonnet, et qui ont été brisés et brûlés sur la voie publique, plusieurs ouvriers des chantiers nationaux ont été incarcérés dans la journée d'hier, et préventivement déposés dans la maison d'arrêt de Roanne.

Hier, les délégués de ces ouvriers se sont présentés chez M. Martin Bernard pour lui demander l'élargissement des détenus. Le commissaire du gouvernement s'y est refusé.

Cette nuit, des commissaires de police, escortés d'agents de police et de gendarmes, s'étant présentés dans le faubourg de Bresse, pour opérer de nouvelles arrestations, ont été faits prisonniers par les ouvriers, qui les ont retenus, et ont déclaré qu'ils ne les rendraient qu'autant que leurs propres camarades seraient immédiatement remis en liberté.

En attendant, ils ont fait deux barricades échelonnées dans la traversée du faubourg de Bresse, mais qui laissent cependant un espace libre pour la circulation des voitures. Ces barricades sont gardées par des hommes armés.

Jusqu'à présent aucun appel n'a été fait à la garde nationale, aucun déploiement de force armée n'a lieu sur la voie publique.

Nous nous sommes transportés au faubourg de Bresse et nous avons pu nous assurer que les barricades n'existent plus ; le passage sur la voie publique est parfaitement libre.

Deux nombreux corps-de-garde, qui paraissent composés d'ouvriers des chantiers nationaux, sont établis l'un à peu de distance de l'entrée du faubourg, l'autre près de la station des voitures.

Sur le cours d'Herbouville, nous avons vu une certaine quantité d'ouvriers se diriger du côté du faubourg qui, du reste, paraît assez calme.

— Nous apprenons qu'il est question et qu'on s'occupe activement d'organiser un bataillon de chasseurs de la garde nationale. Ce corps composé de citoyens habitués au maniement du fusil, soit comme anciens soldats, soit comme chasseurs, ne serait pas en dehors de la garde nationale avec laquelle il ferait le service, dont il conserverait la tenue et dans laquelle il introduirait les manœuvres de tirailleurs. Il resterait sous le commandement des colonels et pourrait au besoin être réparti par compagnies

dans les légions. Par ce moyen et sans affaiblir la garde nationale, on arriverait à créer un noyau d'hommes exercés et dévoués qui, s'engageant à s'équiper immédiatement, serviraient de point d'émulation à leurs concitoyens, et amèneraient ainsi en peu de temps la garde nationale à la hauteur de celle de Paris. Nous pensons donc que la formation de ce corps sera immédiatement approuvée par l'autorité, et nous ne pouvons qu'engager les officiers supérieurs de la garde nationale à apporter leur concours à l'organisation de ce bataillon.

— Le *Censeur* annonce que M. Sain, dont les clubs phalanstériens ont révélé dernièrement le talent, a été nommé préfet de la République dans le département de la Loire.

— Le comité des instituteurs tiendra sa séance jeudi, 18 mai, à midi précis, dans le local de l'école supérieure, rue Buisson, 5, au deuxième.

— M. Charrassin a été nommé maire de la ville de Bourg par 1,081 voix. MM. Bernard (Charles) et Bergier (Eugène) ont été nommés adjoints.

— Le citoyen Champin est nommé sous-commissaire de l'arrondissement de Trévoux.

AVIS. — Le 14 du courant, à Vienne (Isère), on a retiré du Rhône un cadavre du sexe masculin, dont les traits sont entièrement décomposés, par rapport au séjour dans l'eau qui doit remonter de 10 à 15 jours.

Le cadavre ne porte aucune trace de violence.

Taille 1 mètre 90 centimètres ; cheveux noirs courts et frisés ; pan-lon blanc en couil croisé ; gilet à châle, poil de chèvre, à raies bleues, vertes, et carreaux jaunes, boutons en cordonnet ; chemise en bonne toile de ménage marquée V. F., dont le col est d'une toile plus fine, grossouillers lacés ; chaussettes en fil gris, marquées comme la chemise ; cravate en soie noire, à dessins.

On a trouvé sur lui une lettre d'Annonay, en date du 20 décembre 1842, signée J.-C. Artry aîné, adressée à M. Vitte frères, négociants, rue Petit-Soulier (rue de Jussieu aujourd'hui), à Lyon. Cette lettre a rapport à un envoi de tonneaux de fromages fait par les frères Vitte audit Artry que celui-ci aurait refusé.

Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau du commissaire central de l'arrondissement de Lyon, à l'Hôtel-de-Ville.

Le commissaire central,  
GALERNE.

Dans sa séance du 15 mai, l'Assemblée nationale a accepté la démission du citoyen Berranger, qui lui avait écrit une première fois pour le même sujet.

#### DÉPARTEMENT.

On lit dans le *Libéral du Nord* :

« Vendredi dernier, vers quatre heures et demie du matin, des contrebandiers traversaient la ville de Marchiennes ; la brigade des douanes eut l'éveil et attaqua les fraudeurs. Ce fut bientôt une véritable bataille dans les rues. La population si paisible de Marchiennes fut réveillée par des coups de feu, comme au temps de l'invasion des hulans. Les plus graves accidents pouvaient résulter de cette lutte non seulement pour les combattants, mais aussi pour les habitants que la curiosité ou la crainte auraient pu faire sortir du domicile.

« Les balles allaient en effet ricocher ou s'aplatir contre les murs des habitations.

« Ce n'est pas la première fois que de pareilles scènes se passent. Depuis trois mois, on en compte deux du même genre. Ne serait-il pas possible, au temps où nous vivons, de prévenir ces spectacles si peu faits pour commander la fraternité ? »

— On assure, dit le *Phare de Cherbourg* du 11, que la corvette à vapeur le *Chaptal* doit partir aujourd'hui pour la Martinique, où elle va porter le décret du Gouvernement provisoire qui abolit l'esclavage dans nos colonies, et deux commissaires chargés de le mettre à exécution, M. Perrinon à la Martinique, et M. Gatine à la Guadeloupe. Ce bâtiment porte en outre à la Martinique une cargaison de 50 femmes dites *Vésuviennes* qui seront logées dans le faux-pont et auront, comme les matelots, la ration du bord. On se perd en conjectures sur les vues du gouvernement à l'égard de ces femmes, et l'on se demande de quelle utilité elles pourront être à la Martinique. Aurait-on décidé d'embarquer désormais sur nos navires de guerre des *Vésuviennes* comme supplément d'équipage ?

Le Propriétaire, GILLOT